

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 28 mai 2024

Votes exprimés : 18

Séance du 3 juin 2024

Le 3 juin 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – D. ROTH - M.A. SOLLETI (Adjoint) – C. PAUGET – R. MERLEAU – M. BIRNER – L. TAQUET – J. PETRY – P. STEINMANN – C. ROBERT – D. DEVISCOURT

ABSENTS EXCUSES : P. HEIDELBERGER (procuration à J. DUBOUT) – N. BLOUQUY (procuration à M.A. SOLETTI) - F. PERRET (procuration à J. PETRY) – R. PERRET (procuration à C. PAUGET) – J.L. FERVEL (procuration à M. BIRNER) - D. PORTEILLA FOURNIER (procuration à E. MARTIN)

ABSENTE : E. HEDRICH

Secrétaire de séance : Marie-Anne SOLLETI

ACHAT VEHICULE POMPIERS SUITE A DECLARATION MARCHE INFRUCTUEUX

Suite à la déclaration pour le lot 1 d'infructueux, il a été décidé de passer en direct pour l'achat d'un véhicule pour les pompiers. Le choix a été porté sur un Jumpy pour un montant de 24 508,00 € TTC. Le conseil doit donner son accord pour que le maire puisse signer le bon de commande pour l'achat du véhicule.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

D'APPROUVER l'achat du véhicule en direct ;

D'AUTORISER le maire à signer tous documents relatifs à cet achat ;

D'INSCRIRE la dépense dans le budget communal.

Rendu exécutoire

Le 04/06/2024

Publié

Le 05/06/2024

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

